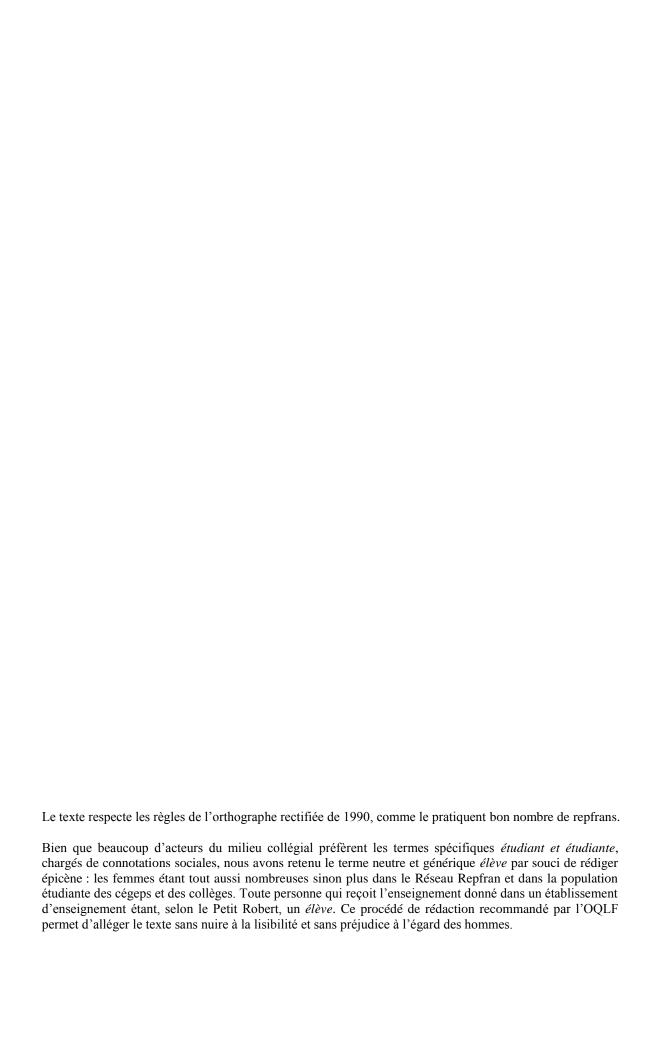






# La valorisation du français au collégial

Bilan du Réseau Repfran 2011-2016



# La valorisation du français au collégial

En juin 2011, « de manière à témoigner de la volonté du gouvernement de s'assurer un rôle de premier plan dans la promotion du fait français au sein des réseaux d'enseignement et de valoriser le statut du français comme langue d'usage partout sur le territoire québécois <sup>1</sup>», le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a établi « un cadre de mesures qui vise la mise en place d'une offre accrue de services permettant d'améliorer la maîtrise du français dans les collèges francophones et anglophones <sup>2</sup>». Les mesures sollicitent dans son ensemble le milieu collégial: élèves, personnel enseignant et autre personnel. Chaque collège doit inscrire dans son plan stratégique un objectif concernant la maitrise du français, celle-ci prenant de l'importance dans tous les cours, ceux de la formation spécifique comme ceux de la formation générale. Au final, le Ministère s'attend à une augmentation du taux de réussite à l'épreuve uniforme de français dans les collèges francophones et dans le premier cours de français langue seconde, pour les collèges anglophones.

Pour « assurer une plus grande cohérence dans le suivi des actions mises en place par les collèges et apporter une réponse adaptée aux besoins des élèves, du personnel enseignant et de la communauté collégiale sur le plan de la maîtrise du français », le Ministère s'est engagé à soutenir pendant cinq ans « la mise en œuvre de ces mesures en finançant un service de référence linguistique<sup>3</sup> ». Par ailleurs, les enseignants voient leurs compétences en français circonscrites à l'intérieur d'un « référentiel de compétences langagières<sup>4</sup> » dont il appelle les collèges à tenir compte à l'embauche.

Le Carrefour de la réussite, organisme partenaire de la Fédération des cégeps, est alors chargé d'assurer « la préparation des activités visant la prise en charge de la maîtrise du français au collégial et la diffusion des pratiques exemplaires en la matière <sup>5</sup>».

# Le Réseau Repfran

### Sa création

À l'annonce du cadre ministériel, une quarantaine de personnes intéressées par la valorisation du français dans quelque vingt-cinq collèges se réunirent spontanément. Fruit de l'initiative d'une conseillère pédagogique et d'une enseignante de deux cégeps, cette rencontre informelle a permis d'esquisser un état des lieux et de souligner les défis, dans les collèges, relativement au dossier de la valorisation de la langue. Il est ressorti de ces premiers échanges que des projets étaient d'ores et déjà en cours dans plusieurs établissements, mais que les initiatives restaient disparates, embryonnaires et, le plus

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Lettre de Mme Christiane Piché, sous-ministre-adjointe à l'enseignement supérieur, le 20 juin 2011.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> *Ibid*.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> *Ibid*.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> *Ibid.* 

souvent, sans lendemain. Nonobstant leur avancement ici et là, les efforts de valorisation du français ne semblaient pas, en 2011, y résulter d'un engagement collectif<sup>6</sup>. La rencontre se concluait par un appel à la cohérence institutionnelle dans l'action à entreprendre.

Par le thème de la deuxième journée de son colloque annuel en avril 2012, *La maitrise de la langue : pratiques prometteuses d'ici et d'ailleurs*, le Carrefour de la réussite ouvre sa contribution au chantier de la valorisation du français. Plusieurs présentations viennent y illustrer des pratiques inspirantes. Afin d'assurer la cohérence locale et nationale souhaitée, le Carrefour nomme une animatrice et réunit en Réseau Repfran les répondantes et les répondants désignés par chaque collège pour travailler à l'amélioration de la maitrise de la langue auprès de la direction, du personnel et des élèves. Il accordera à cette nouvelle communauté une grande place sur son site internet, lui offrant bon nombre de ressources, entre autres une plateforme de partage et d'échanges virtuels<sup>7</sup>.

#### Ses activités

Aussitôt, la responsable du dossier se met au travail en animant, en alimentant et en soutenant sur le terrain la cinquantaine de représentants et de représentantes des collèges. Non sans au préalable avoir établi un cadre de référence<sup>8</sup> pour les guider dans la priorisation de leurs interventions, de manière à ce qu'ils et elles développent une vision globale des problématiques en cause, capable d'engager chaque milieu dans des « pratiques efficaces », adaptées à ses particularismes. Le rôle des repfrans sera de « conseiller les décideurs; former, soutenir et motiver les intervenants; valoriser les efforts de tous et faciliter la mise en application des mesures <sup>9</sup> ».

Le cadre d'intervention proposé couvre les champs visés par les mesures à l'échelle des structures du collège, des programmes et des départements: la valorisation de la langue dans la communauté; les tests de français à l'embauche du personnel; le perfectionnement en compétences langagières; la réussite des cours de français; l'enseignement du français à des non-francophones; l'épreuve uniforme de français; l'intégration des apprentissages langagiers ainsi que la correction et l'évaluation de la langue dans les cours de toutes les disciplines, y compris en français. Voilà les chantiers dans lesquels les repfrans, composés très majoritairement d'enseignants de français et de conseillers pédagogiques, sont appelés à intervenir.

Lors de leur première rencontre en regroupement, les repfrans prennent connaissance de l'ampleur de la mission qui leur est confiée, voient la nécessité de « s'appuyer sur un projet

 $<sup>^6</sup>$  CARLE, Stéphanie et Julie ROBERGE, « La nécessité de créer un réseau de répondants en français », dans *Correspondance*, avril 2012, vol. 17,  $n^{\rm o}$  3, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Sur le site (www.lareussite.info), on trouve un fil d'actualités, une zone de veille d'information provenant des partenaires, une bibliothèque virtuelle des documents utilisés lors des présentations et des outils partageables, une section privée pour les *appels à tous* et les informations sur les membres.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> RUEST, Colette, «Valoriser le français dans les collèges : l'ambitieuse et délicate mission du Réseau Repfran », dans *Correspondance*, vol. 18, nº 3, avril 2013, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> *Ibid.*, p. 4.

réaliste, englobant et stimulant<sup>10</sup> » et échangent sur leur façon de promouvoir la politique du français et d'améliorer la compétence linguistique du personnel.

D'autres sessions de partage se succèderont : deux rencontres annuelles en présence<sup>11</sup> auxquelles s'ajoutent, au cours des quinze derniers mois, trois séminaires virtuels (webinaires)<sup>12</sup> ainsi que trois capsules web<sup>13</sup>. Ces activités permettent l'appropriation de pratiques, de stratégies, d'études, de matériel pédagogique. On approfondit des thèmes générateurs de démarches proactives et novatrices, entre autres les suivants: l'approche par les genres textuels, pour un engagement plus pertinent des enseignants des disciplines autres que le français; le déboulonnement de mythes par rapport à l'écrit et à la langue, souvent un frein dans la tâche de correction; une opérationnalisation de la notion de compétences langagières; la recherche d'harmonisation dans les modalités d'évaluation de la langue dans les copies d'élèves; le test à l'embauche et le perfectionnement linguistique subséquent, l'élaboration de grilles d'évaluation descriptive, etc. Les repfrans profitent de ces occasions pour échanger des outils, partager leur expertise et participent à des ateliers de formation, entre autres sur l'animation et l'évaluation.

#### Le bilan

Forts du soutien de leur réseau et de celui du Carrefour de la réussite, chacun et chacune dans son milieu, les repfrans vont jouer un rôle essentiel dans l'actualisation du cadre de mesures ministérielles pour la valorisation et l'amélioration du français dans les collèges. Cinq ans après l'annonce du Ministère, le Carrefour de la réussite, qui soutient le Réseau Repfran, a voulu connaître le résultat de leur mission. En novembre 2015, il a invité ses membres et la direction de leur collège à répondre à un questionnaire de bilan visant « à identifier les actions/mesures/activités qui ont vu le jour, se sont poursuivies ou ont été

<sup>10</sup> RUEST, Colette. «Première rencontre des repfrans : coup d'envoi prometteur », dans *Le Carrefour*, Bulletin du Carrefour, vol. 8 nº 1, 15 janvier 2013, p.2 et 4.

<sup>11</sup> Journées Repfran : 26 octobre 2012 Réseauter pour mieux intervenir dans nos collèges au regard de la valorisation de la langue française ; 5 avril 2013 Représentations de la compétence langagière; 26 septembre 2013 Valorisation de la langue : animation et outils; 11 avril 2014 Du plan d'action à la stratégie d'intervention ; 26 septembre 2014 Les tests de français à l'embauche : où en sommes-nous?; 27 mars 2015 L'harmonisation des modalités d'évaluation pour plus d'équité; 1er octobre 2015 L'évaluation descriptive des compétences langagières; 8 avril 2016 Pour favoriser l'intégration des compétences langagières dans les disciplines et échanges autour d'Antidote.

Webinaires: 20 février 2015 Suites pédagogiques au test de français à l'embauche http://www.lareussite.info/2015/03/webinaire-repfran-sur-les-tests-a-lembauche/); 10 décembre 2015 Référence linguistique: SRL et CRL http://www.lareussite.info/2016/01/webinaire-repfran-reference-linguistique-srl-et-crl/; 22 mars 2016 La correction constructive (révision et postcorrection) http://www.lareussite.info/2016/02/webinaire-repfran-correction-constructive/

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Capsules web: Valoriser l'écrit dans les disciplines: quand la formation spécifique se donne un genre <a href="http://www.lareussite.info/2015/05/lapproche-par-les-genres-textuels-propres-aux-disciplines-vous-">http://www.lareussite.info/2015/05/lapproche-par-les-genres-textuels-propres-aux-disciplines-vous-</a>

<sup>&</sup>lt;u>connaissez/</u>; Quand amélioration et valorisation de la langue riment avec planification et accompagnement – Partie 1 La planification http://www.lareussite.info/2016/02/quand-amelioration-et-valorisation-de-la-langue-riment-avec-planification-et-accompagnement-la-planification/; Partie 2 L'accompagnement (en production)

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> FILION, Anne et Colette RUEST. *Valorisation de la langue française : bilan des actions; questionnaire pour faire état de l'état de la situation dans le réseau collégial.* Fédération des cégeps, octobre 2015, 17p.

bonifiées grâce à la subvention » ministérielle<sup>15</sup>. Sur les 57 établissements inscrits au Réseau, 52<sup>16</sup> ont fourni un état de leur situation, traçant un portrait d'ensemble on ne peut plus représentatif de la réalité du milieu collégial québécois<sup>17</sup>. Le bilan qui suit s'articule autour des grands axes d'intervention tels que présentés dans le questionnaire et le cadre de référence<sup>18</sup>.

# Le dossier du français dans les collèges à la fin de 2015

#### La valorisation de la langue dans la communauté

Près des trois quarts des établissements ont mis à jour leur politique de valorisation de la langue française; ils l'ont renforcée par des modifications à leur plan de la réussite  $(76 \%)^{19}$ , à leur plan stratégique (80 %), à leur politique départementale d'évaluation des apprentissages (67 %), à leur politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (65 %), à leur politique départementale de la langue (49 %). Dans plusieurs collèges, cette mise à jour est en cours ou projetée.

Le plan de mise en œuvre des politiques prévoit souvent une consultation des membres concernés. Il s'agit tantôt d'un sondage mené auprès des enseignants et enseignantes; tantôt d'une rencontre des responsables de programmes avec le ou la repfran. Ces tournées s'adressent aussi à l'ensemble du personnel et permettent de recueillir, autant auprès des services que des départements, les observations et les suggestions du milieu par rapport au dossier de la langue. Toutes ces activités de sensibilisation révèlent de réels besoins de perfectionnement à combler en matière de compétences langagières.

Afin de promouvoir la qualité de la langue dans les collèges, on s'est affairé sensiblement autour des mêmes tâches : l'animation du milieu (96 %); l'installation du logiciel Antidote sur un grand nombre d'appareils informatiques (92 %); l'offre de diverses formes d'autoperfectionnement (90 %); la production et la diffusion de matériel pour l'amélioration du français (87 %); le soutien de projets pédagogiques valorisant la langue

16 48 collèges francophones, 4 anglophones, dont 47 publics et 5 privés.

été bonifiées ». Il n'est malheureusement pas toujours possible de chiffrer leur portée ni leur fréquence. Aussi est-il important de regarder le tableau brossé non pas comme une image monolithique du réseau mais plutôt comme un ensemble d'actions qui se développent progressivement et à des rythmes différents dans la diversité des établissements collégiaux.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> *Ibid.*, p.1.

<sup>17</sup> L'opération de compilation des actions menées dans les collèges ne prétend pas à l'enquête scientifique, elle ne se voulait pas une évaluation non plus. Il ne s'agit pas de porter un jugement mais de constater où en sont les collèges en décembre 2015. Néanmoins, elle s'appuie sur les informations fournies par les repfrans et leur direction relativement aux « actions/mesures/activités qui ont vu le jour, se sont poursuivies ou ont

Même si tous les champs d'intervention ne sont pas strictement le fait des repfrans dans tous les collèges, ils ont été intégrés pour décrire avec le plus de pertinence possible l'état de la valorisation du français dans les établissements.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Les pourcentages donnés correspondent à la proportion des 52 collèges qui ont répondu au questionnaire décrivant la situation de leur établissement relativement à l'aspect traité.

(80 %)<sup>20</sup> ainsi que la tenue de journées d'étude consacrées au perfectionnement des compétences langagières, à la correction et à l'évaluation du français (62 %).

L'animation du milieu a recouru à une panoplie d'activités fourmillant d'un établissement à un autre, plusieurs à caractère à la fois ludique et formatif : concours de tout acabit, internes comme intercollégiaux, mettant la langue française à l'honneur; débats oratoires; conférences; jeux et prix littéraires; semaine du français; soirée reconnaissance des auteurs maison; journée littéraire; affiches; babillards; installation de « bibliothèques de corridor »; création d'un espace du français; Journées de la culture, de la Francofête; sceau de fierté pour le français, etc. Bon nombre d'activités du genre figurent, à plus ou moins long terme, au calendrier des collèges. Celles ciblant les élèves valorisent le français par des moyens susceptibles de les atteindre, comme l'internet et les réseaux sociaux. Pour tout le personnel, des journées de réflexion sur la langue sont au programme et diverses formes d'autoperfectionnement sont proposées en matière de compétences langagières, sur support numérique ou autre. Du côté des enseignants, on veut élargir la responsabilité des départements quant à leur rôle dans l'amélioration de la qualité du français.

Ils ne manquent pas, les projets qui continuent de voir le jour dans le réseau, en vue de promouvoir la qualité de la langue. Ces projets s'arriment aux priorités de chaque collège dans le dossier de la réussite : création d'un site web sur la valorisation de la langue, adoption de la rédaction épicène et de l'orthographe rectifiée dans tous les documents du collège, tutorat par les pairs, soutien aux élèves allophones, etc. Un peu partout, les départements s'approprient de nouvelles modalités de prise en considération de la langue. Ici et là, sont prévues d'autres dispositions qui veulent favoriser la concertation, motiver, engager et rassembler la communauté autour de la réussite de l'élève et de l'amélioration de la qualité du français.

### Les tests de français à l'embauche

Tous les collèges font passer un test de français au moment de l'embauche du personnel. Ceux-ci diffèrent généralement d'un milieu à l'autre dans leur format, leur teneur, leurs modalités de passation, leurs critères de réussite et leur incidence sur le sort du candidat ou de la candidate à engager. Les tests à l'embauche varient tout autant à l'intérieur du même établissement, dépendant de la catégorie de personnel considérée. Les attentes en matière de compétences langagières pour un corps d'emploi s'ajustent au niveau de maitrise jugé nécessaire pour l'exécution des tâches qui lui sont propres, parfois aussi à la difficulté de recrutement dans une discipline donnée. Dans l'ensemble, on exige plus pour les enseignants de français.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Quelques exemples : projet d'aide avec des départements ciblés, *Menu 3 services*, guide de rédaction et de correction propres aux programmes, *Coélaboration d'outils pour les disciplines*, ateliers de conversation pour anglophones et allophones, projet de littératie, formation en enseignement du français langue seconde, recherche sur les enjeux de formation relativement aux écrits professionnels, bureau d'aide à la littérature, centre d'autocorrection, abonnement institutionnel à la version virtuelle du Petit Robert et du Multidictionnaire et plusieurs projets apparaissant ailleurs dans le bilan.

La plupart des collèges (86 %) ont révisé les tests à l'embauche. Cette révision a procuré à certains l'occasion d'une réflexion en profondeur sur l'harmonisation des pratiques d'engagement à l'étendue du collège. Il s'en est dégagé des pistes d'interventions souhaitables par rapport aux différentes étapes du processus d'engagement. Quant au destin réservé au candidat ou à la candidate échouant au test, les pratiques sont là aussi assez variées. Rares sont les collèges où l'échec au test de français entraine *de facto* le non-octroi d'un poste. On préfère généralement une approche plutôt formative que discriminante. C'est pourquoi, si l'échec au test de français ne signifie pas automatiquement le rejet d'un candidat, ce dernier se voit néanmoins invité à combler ses lacunes en français : par lui-même, de sa propre initiative, ou en s'engageant dans une formation plus encadrée. Un test de reprise l'attend, dans un délai variable suivant les établissements<sup>21</sup>.

Les formules de perfectionnement les plus fréquentes dans le réseau sont le programme personnalisé (78 %) et le tutorat individuel sur le lieu du travail (59 %). L'accompagnement est, le plus souvent, le fait du ou de la repfran. Le centre d'aide en français assume aussi ce mandat. Plus d'un collège envisage actuellement la possibilité d'instaurer ces types de formation pour soutenir les candidats ayant échoué au test d'embauche. Leur cout, toutefois, n'est pas sans freiner les meilleures intentions. À noter que le suivi du candidat ou de la candidate ayant échoué au test de français à l'embauche fait l'objet d'un suivi administratif (84 %) et pédagogique (67 %). L'embauche par contrats à temps partiel et les allers-retours du personnel en découlant rendent ce suivi souvent plus difficile.

Les critères actuels d'embauche pour les enseignants sont-ils conformes, en général, au *Référentiel des compétences langagières pour le collégial*<sup>22</sup> inscrit dans le cadre de mesures ministérielles? Il est difficile de répondre à cette question à partir des données du questionnaire bilan. Celles-ci indiquent toutefois que des actions sont prévues, ici et là, pour revoir les critères d'engagement à la lumière de ce référentiel.

#### Le perfectionnement en matière de compétences langagières

Réussir à améliorer les compétences langagières des élèves implique un travail en amont et en parallèle avec leurs enseignants et enseignantes. L'un ne va pas sans l'autre. Qu'ils en soient conscients ou pas, qu'ils le désirent ou pas, les enseignants de toutes les disciplines représentent des modèles, des repères professionnels. Si ces personnes incarnent leur discours sur la qualité de la langue dans leur enseignement, dans leurs actions pédagogiques, elles deviennent le message, un message fort, convaincant et crédible. Comme plusieurs peuvent se sentir inhabiles à soutenir l'apprentissage langagier de leurs élèves, il est important que le collège leur donne tout l'accompagnement requis.

\_

 $<sup>^{21}</sup>$  RUEST, Colette. « Test de français à l'embauche dans les collèges : constats et questions du Réseau Repfran », dans  $\it Correspondance, vol 20, n^{\rm o}$  3, avril 2015, p. 25-29.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Lettre de Mme Christiane Piché, sous-ministre-adjointe à l'enseignement supérieur, le 20 juin 2011.

# Les centres de référence linguistique

Pour répondre aux besoins ponctuels du personnel en français écrit, 78 % des collèges ont choisi d'offrir des services de soutien, de consultation et de référence linguistique<sup>23</sup>. L'intervention s'effectue de personne à personne, dans un local aménagé exprès ou de façon itinérante. L'aide est aussi disponible sur le portail internet du collège, par le biais de blogues et d'une boite aux questions. On répond également à la demande par infolettre, par courriel ou par téléphone.

L'avantage reconnu au support numérique par bien des milieux est sa flexibilité et sa discrétion, un facteur loin d'être négligeable dans ce genre de relation entre pairs et échelons hiérarchiques. Cette dimension caractérise d'ailleurs souvent les services d'aide au personnel. Ce sont les repfrans qui répondent la plupart du temps aux demandes de la communauté en matière de langue, de concert avec des responsables du centre d'aide, ou des enseignants de français, ou des conseillers pédagogiques.

#### La formation du personnel

Des activités de formation sont aussi offertes à tout le personnel, enseignant et non enseignant. Elles ont porté jusqu'ici surtout sur les points suivants : l'utilisation du logiciel Antidote (82 %) <sup>24</sup>; la correction de la langue dans les copies d'élèves (70 %); la mise à jour des connaissances grammaticales (63 %), incluant la grammaire moderne et l'orthographe rectifiée (61 %); les modalités d'évaluation (55 %); l'enseignement des stratégies de lecture, d'écriture et de révision (53 %), incluant la rédaction épicène; le développement des compétences langagières adaptées aux disciplines (49 %), entre autres au moyen de l'approche par genres textuels, et la communication orale (27 %).

L'atelier est le véhicule privilégié de formation (86 %), lequel se donne aussi en département, lieu de ressourcement de prédilection dans la discipline enseignée. La formule du tutorat (55 %) est également appréciée pour du perfectionnement en français. Le web (51 %) complète le tutorat ou les ateliers et s'avère un média visité dans plusieurs établissements. Capsules vidéos, théorie et exercices, infolettres, hyperliens, blogues sont à portée en tout temps, en accès libre et à volonté. Des collèges offrent pour les enseignants un ou quelques cours complets, dont deux en ligne; les repfrans responsables de ces cours assurent un encadrement sur mesure aux personnes inscrites.

Tous formats confondus, atelier, tutorat, site web, cours crédités (16 %) ou non (20 %), la cible prioritaire dans les collèges demeure les enseignants, dont les activités s'attachent principalement à l'évaluation et à la correction des copies d'élèves. Le personnel technique et de soutien, les professionnels et les cadres, concernés dans une moindre proportion (72 %), s'intéressent notamment au logiciel Antidote. Dans l'ensemble, la réponse à l'offre

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Le concept de service de référence linguistique n'est pas expressément défini dans le cadre de mesures ministérielles et ne semble pas se limiter à la mise sur pied d'un «centre» de référence; bien que l'identification à un lieu (physique ou virtuel) et à une personne-ressource soit plus que souhaitable.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Rappelons que les pourcentages donnés correspondent à la proportion des 52 collèges qui ont répondu au questionnaire décrivant la situation de leur établissement relativement à l'aspect traité.

de formation est jugée plutôt positive par rapport aux attentes (22 % oui, 56 % en partie, 0 % non).

# Les centres d'aide en français

Les centres d'aide en français ont également profité de l'entrée en vigueur du cadre de mesures : ils ont vu s'accroitre un peu partout leur fréquentation, leur offre de services ayant été enrichie et diversifiée, et ce, même si la plupart ne relèvent pas des repfrans. La formule d'aide privilégiée pour les élèves en difficulté est le tutorat par les pairs (94 %), de même que l'engagement dans une démarche personnalisée (77 %), supervisée par un enseignant ou un moniteur. Le travail peut aussi s'effectuer en atelier (68 %), formule à laquelle on fait appel, notamment dans les collèges anglophones, pour la préparation des élèves aux examens d'entrée à l'université et la conversation française; dans les collèges francophones, pour soutenir un plus grand nombre d'élèves. Il arrive que les enseignants de tout un département de français se rendent d'office disponibles au centre d'aide, ce qui permet à ce dernier d'allonger sensiblement son horaire. Des activités d'encadrement ou de perfectionnement linguistique sont aussi données aux élèves par ce même département (63 %).

L'accompagnement en centre d'aide pour l'autocorrection et la postcorrection<sup>25</sup> constitue une autre offre de services aux élèves, pas seulement à ceux et celles qui éprouvent des difficultés en français. On vient s'y familiariser avec des stratégies d'autocorrection et de révision, s'initier au logiciel correcteur et aux outils de référence en français. Le centre d'aide répond également à d'autres besoins, comme la préparation à l'épreuve uniforme de français et la mise à jour en français pour les élèves étrangers, allophones ou avec un handicap. Plusieurs centres ont aussi développé des volets pour les élèves de certains programmes, particulièrement ciblés pour leur haut taux d'échec à l'épreuve uniforme de français.

Si beaucoup d'efforts ont été investis dans la mise en train du cadre de mesures ministérielles, il y en a autant en devenir si l'on se fie aux actions planifiées dans les collèges ayant comme objectif le perfectionnement en compétences langagières. On entend poursuivre et enrichir les activités de formation et de perfectionnement pour les élèves et l'ensemble du personnel. Certains établissements aimeraient faire bénéficier la Formation continue des efforts déployés à l'enseignement régulier.

### La réussite des cours de français

Les mesures particulières prises dans les cours de français afin de favoriser l'amélioration de la qualité du français des élèves se sont poursuivies ou ont été augmentées. Dans la presque totalité des collèges, la portion de points accordée au français reflète le caractère déterminant du critère Langue dans la réussite des cours de français. Des établissements ont haussé la barre du barème de correction à chaque étape de la séquence. Autre

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Webinaire du 22 mars 2016 *La correction constructive* http://www.lareussite.info/2016/02/webinaire-repfran-correction-constructive/

resserrement: le double seuil de réussite, l'élève devant réussir le volet littérature et le volet langue. D'autres collèges se proposent d'instaurer eux aussi une telle mesure.

L'organisation du premier cours de la séquence en français a été revue dans les deux tiers des établissements. Certains ont ajouté une période d'encadrement hors classe pour les élèves du premier cours; d'autres ont jumelé à ce dernier le cours de renforcement afin de ménager une transition plus souple avec le secondaire. Le cours de renforcement lui-même a été modifié (42 %). Pour pallier un fort taux d'échec dans le premier cours de la séquence, des collèges ont amené en tête de séquence le cours de formation propre.

Plusieurs établissements ont instauré une formule ou l'autre de remaniement de la séquence de cours (53 %). La réflexion se poursuit un peu partout dans les départements de français : sur le double seuil de réussite; sur les effets du jumelage des premiers cours de la séquence; sur la préparation des élèves à la réussite de l'épreuve uniforme; sur la création d'un cours orienté vers l'épreuve uniforme de français ou d'un cours de renforcement en français pour les élèves allophones; sur l'intégration dans la nouvelle séquence du cours de renforcement; sur les grilles d'évaluation, en particulier sur une grille d'évaluation commune pour les quatre cours de français de la formation générale.

## L'enseignement du français à des non-francophones

La présence de plus en plus nombreuse de non-francophones dans les collèges appelle des mesures de soutien adaptées à leurs besoins. Ainsi, dans les collèges accueillant une proportion appréciable de cette population étudiante, des ressources d'aide ont été mises en place ou accrues pour les élèves non francophones : soit le cours de renforcement en français a été repensé en partie pour les non-francophones, soit on en a créé un de toutes pièces. Un collège a mis sur pied un programme Tremplin DEC spécialement pour cette population; dans un autre, une activité de formation à distance poursuit des objectifs similaires. Des ateliers sont aussi offerts, entre autres par le ou la repfran. Dans certains cas, ils ne sont pas conçus expressément pour les non-francophones, mais dont une partie leur est quand même dédiée. Des programmes spécifiques sont également disponibles au centre d'aide en français.

Les collèges anglophones recourent eux aussi à des dispositions particulières pour l'enseignement du français aux non-francophones. Depuis le cadre de mesures, tous ont augmenté et diversifié l'offre de services au centre d'aide pour les élèves plus faibles en français. Par différents moyens, les énergies se regroupent pour une meilleure maitrise du français par les élèves et le personnel. On se partage plus de matériel pédagogique entre enseignants et on se concerte davantage à propos de l'évaluation. Des ateliers de conversation et de rédaction sont offerts au personnel. Collèges anglophones et francophones se sont jumelés pour la mise en œuvre de programmes bilingues ou pour l'organisation de stages linguistiques. Un partenariat prend forme (33 %), facilité par les rencontres lors des journées Repfran. La plupart des collèges anglophones souhaitent multiplier les liens avec les collèges et les organismes francophones afin de sensibiliser leurs élèves à l'importance du français dans la société québécoise et de les exposer à la culture québécoise en jetant des ponts entre les communautés. Des projets se dessinent conjointement entre collèges anglophones et francophones. On réfléchit à un nouveau test

de classement en français langue seconde. On veut améliorer la formation des tuteurs et des tutrices du centre d'aide. Un projet a été entrepris qui explore la pédagogie inversée et la conception universelle<sup>26</sup> de l'apprentissage.

## L'épreuve uniforme de français

Encore trop d'élèves échouent à l'épreuve uniforme de français à cause de leur faiblesse en français écrit. Ce à quoi on tente de remédier dans les collèges par diverses mesures: ateliers, simulations et tutorat.

L'atelier prime ici encore comme type privilégié de formation (83 %): ateliers de durée variable, ponctuels de quelques heures ou de plusieurs heures par semaine tout au long d'un semestre. Il y est question d'orthographe, de grammaire, de syntaxe comme de la dissertation critique. Des ateliers de jour et du soir, regroupant des élèves qui ont échoué à l'épreuve uniforme, qui éprouvent des difficultés au premier cours de français, qui n'ont plus de cours de français à leur horaire, qui ne sont pas francophones, ou qui ne font partie d'aucune de ces catégories mais tiennent à se préparer adéquatement pour cet examen, etc. Dans la plupart des collèges, ces activités sont données au centre d'aide en français.

Un autre important moyen mis en œuvre dans les collèges pour tenter d'améliorer le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français est l'exercice de simulation (74 %). Ici, on organise une séance formelle d'examen sous les mêmes conditions de passation qu'à l'épreuve officielle, les copies étant corrigées suivant les mêmes critères et les mêmes barèmes. Là, on simule l'épreuve dans chacun des trois premiers cours de la séquence. Ailleurs, l'exercice est unique et se déroule soit dans le cadre du troisième cours de la séquence, soit lors d'ateliers.

Des programmes de tutorat démontrent, ici aussi, leur efficacité. Ainsi, dans des collèges, un suivi en tutorat d'élèves ayant échoué plus d'une fois à l'épreuve uniforme montre des taux de réussite de 90 % et de 100 % à la reprise de ladite épreuve. Comme pour les ateliers, l'encadrement tutorisé des élèves est l'affaire souvent du centre d'aide. Il relève également d'enseignants de français.

# L'intégration des apprentissages langagiers dans les cours de toutes les disciplines, incluant ceux de français

Depuis le cadre de mesures ministérielles s'est accru chez le personnel enseignant de toutes les disciplines le souci de contribuer au développement des compétences langagières. L'intégration du critère Langue dans les plans de cours et l'adoption de règles

En *pédagogie inversée*, le contenu du cours est vu à la maison par l'élève, à partir de matériel didactique : documents, vidéos, sites internet ; le temps en classe est réservé aux exercices et aux échanges avec l'enseignant et les pairs, le déroulement traditionnel de l'activité pédagogique s'en trouvant ainsi « inversé ». *La conception universelle de l'apprentissage* est « une façon de concevoir l'enseignement [...] dans une rupture avec l'école traditionnelle en valorisant les différences et en accordant une place de choix à une gestion de la diversité d'élèves et de la pluralité des besoins ». BERGERON, L. « La pédagogie universelle au cœur de la planification de l'inclusion scolaire », in *Éducation et francophonie*, vol XXXIX:2, automne 2011 (www.acelf.ca/c/revue/pdf/EF-39-2-087\_BERGERON.pdf).

relatives à la correction constituent des principes de plus en plus acceptés dans la plupart des collèges.

Dans quelle mesure les règles sont-elles appliquées au quotidien? L'inventaire des gestes pédagogiques favorisant l'amélioration de la qualité du français montre en tout cas l'apparition de certaines pratiques gagnantes. Au nombre de celles-ci : donner accès en classe à des outils linguistiques pour la rédaction et la révision (47 % des collèges le font; 42 % en partie), parfois dans toutes les salles de classe, le plus souvent dans celles de français; offrir aux élèves une formation pour une utilisation maximale d'Antidote (25 % oui, 46 % en partie); prévoir du temps en classe pour la révision d'un travail ou d'un examen (9 % oui, 42 % en partie); considérer le vocabulaire spécialisé dans l'évaluation du français (42 % oui, 40 % en partie); décrire plus explicitement dans les consignes données aux élèves le genre de textes à produire (16 % oui, 62 % en partie); enseigner aux élèves des stratégies de révision linguistique (20 % oui, 36 % en partie). Toutefois, l'expérimentation de l'enseignement explicite des caractéristiques linguistiques propres aux genres d'écrits disciplinaires exigés des élèves n'en est qu'à l'état embryonnaire (4 % oui, 15 % en partie).

Un peu partout, les départements commencent à s'approprier de nouvelles façons de considérer la langue. Les repfrans mettent à leur disposition, de même qu'à celle du personnel et des élèves, du matériel conçu maison ou obtenu d'autres collèges grâce à des échanges : trousse de correction, description de code, guide de rédaction, etc. La valorisation du français demande encore à s'enraciner dans les disciplines autres que le français. On espère pourtant la voir sortir des frontières des classes de littérature et communication. Développer l'approche des genres textuels en formation spécifique présente une voie prometteuse en ce sens parce qu'elle constitue une façon de mobiliser davantage les élèves et le personnel enseignant autour du français dans les cours de la formation spécifique<sup>27</sup>. Du soutien est nécessaire et souhaité pour accompagner et encadrer à cette fin les enseignants et les enseignantes.

# La correction et l'évaluation de la langue dans les cours de toutes les disciplines, incluant les cours de français

Une réflexion pédagogique sur la correction constructive de la langue est en cours dans les départements et les programmes des collèges (78 %). Des modalités d'évaluation du français des élèves<sup>28</sup> sont de plus en plus clairement établies par les départements (47 % oui, 49 % en partie). Elles sont mises en application et incluses dans les plans de cours (56 % oui, 42 % en partie). Les graphies de l'orthographe rectifiée sont de plus en plus acceptées dans les écrits (42 % oui, 48 % en partie). En certains endroits, on a adopté un code commun de correction mais, en général, les pratiques à cet égard divergent d'un département à l'autre, parfois à l'intérieur d'un même département. Au-delà de la

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> ROBERGE, Julie et Colette RUEST. «Enseignement et représentations autour de l'écrit », dans *Correspondance*, vol. 19, n° 2, janvier 2014, p. 6.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> RUEST, Colette. « Modalités de correction et d'évaluation de la langue : réflexion du Réseau Repfran », dans *Correspondance*, vol. 21, n° 1, octobre 2015, p.25-31.

technique d'annotation des copies, la sensibilisation s'affine quant à l'importance d'une plus grande cohésion dans les pratiques relatives aux critères de correction, aux barèmes, à la pondération, à la grille d'évaluation, voire au développement d'un langage commun autour de l'évaluation du français.

Des travaux sont entrepris, des décisions se prennent, des journées d'étude abordant ce thème amènent des départements à clarifier leur politique d'évaluation dans les plans de cours. Des ateliers regroupent des enseignants de toutes disciplines qui se penchent sur l'évaluation des compétences langagières. Des tournées de consultation et d'information de même que des journées pédagogiques sensibilisent les départements et sollicitent leur contribution pour une amélioration tangible à ce point de vue.

Progressivement prend forme une volonté d'harmoniser les pratiques d'évaluation de manière à garantir aux élèves davantage d'équité d'un cours à l'autre. C'est sur ce plan surtout que les efforts semblent avoir convergé pour l'instant. Le respect des décisions et l'application des modalités retenues se conjugueront avec l'engagement réel des professeurs dans des avenues jugées réalistes.

# La contribution des repfrans et de leur réseau

Telles sont, dans leurs grandes lignes, à la fin de 2015, les actions menées dans les collèges pour la valorisation du français. Les repfrans ne sont pas toujours les agents directs de ces actions, mais ils en sont tour à tour les défenseurs, les inspirateurs, les instigateurs, les catalyseurs et les promoteurs. Leur portrait s'est un peu modifié au cours des années par le changement de titulaires. Actuellement, grosso modo, 60 % sont des enseignants et des enseignantes, 40 % des professionnels et des professionnelles. Des collèges avec campus ou constituantes ont une ou un repfran par établissement; dans certains collèges, deux personnes se partagent les tâches.

Les diverses facettes de leur mandat, telles que vécues dans les collèges, se sont accentuées différemment selon les milieux. Pour une très grande part, leurs interventions se sont concentrées autour de trois fonctions: le conseil auprès de la direction dans le dossier de la valorisation de la langue (96 %); l'animation et la sensibilisation de la communauté (92 %); l'accompagnement des départements et des enseignants dans l'enseignement et l'évaluation des compétences langagières (82 %). Ils et elles se sont occupés aussi de perfectionnement des compétences langagières (76 %) et du suivi pédagogique des membres du personnel éprouvant des difficultés en français (58 %), dans le cadre, notamment, du service de référence linguistique. D'autres tâches les ont également retenus. Dans les collèges anglophones, celles-ci ont touché particulièrement l'encadrement et la coordination de projets spéciaux valorisant la qualité et l'intégration du français; la supervision des moniteurs au centre d'aide; la gestion du programme de tutorat et des ateliers liés aux examens d'entrée dans les universités.

Près des trois quarts des collèges ont attribué une libération d'enseignement pour la fonction du ou de la repfran ou y ont réservé une portion de tâche professionnelle<sup>29</sup>. Il est arrivé que les libérations ou les attributions de tâche soient allées en régressant d'une année à l'autre, faute de ressources; ce qui a inévitablement ralenti le nombre et le rythme des interventions, en particulier au cours des derniers semestres.

Selon 98 % des collèges, la présence des repfrans a contribué à faire progresser le dossier de la valorisation du français, entre autres, en facilitant le développement de liens dans chaque milieu. Ces liens commencent à rassembler les enseignants et enseignantes de différentes disciplines, les coordinations départementales, les responsables de programmes, le personnel administratif autour du même objectif. Leur dynamisme rappelle la volonté du collège de faire une véritable priorité de l'amélioration de la qualité de la langue et de tabler sur la concertation pour y arriver. Les repfrans sont reconnus comme des personnes-ressources qu'on consulte de plus en plus spontanément. Une relation de confiance s'installe entre eux et les autres membres de la communauté, un climat essentiel pour maintenir à l'ordre du jour de tout le collège le souci de la valorisation de la qualité de la langue parlée et écrite.

Le soutien de leur réseau, les journées d'étude, les webinaires, les capsules vidéos, le site internet, l'animation et les ressources fournies par le Carrefour de la réussite ont entretenu chez les repfrans une vue d'ensemble du dossier de la valorisation du français, leur ont permis de se mesurer aux défis qui se posent, de les outiller pour mieux remplir leur rôle, d'échanger du matériel et des façons de faire avec des collègues d'autres établissements, avec lesquels ils ont créé parfois un sous-réseau en parallèle avec ces derniers. Les collèges anglophones, notamment, ont pu resserrer leurs relations avec des collèges francophones ainsi qu'avec d'autres collèges anglophones. Les échanges entre établissements ont favorisé la diffusion de pratiques, de projets, d'expérimentations, de matériel, épargnant aux uns de partir de zéro pour la mise au point d'outils ou d'activités et générant du même coup une économie appréciable de moyens.

Le réseautage encourage le partage des expertises, des idées, des stratégies. Il consolide les interventions dans les collèges, en même temps qu'il confère au ou à la repfran la crédibilité nécessaire à sa reconnaissance par les diverses catégories de personnel. C'est là le gage d'un investissement collectif réussi en vue de l'amélioration des compétences langagières. La prise en charge effective de la valorisation du français par l'ensemble du personnel, au premier chef par les enseignants et les enseignantes de toutes les disciplines, est, en définitive, relativement jeune dans les collèges. Elle n'en est pas moins garante de la suite des choses. Doivent s'étendre et se solidifier les liens entre les programmes et les départements dans le dossier du français. Ce dernier ne doit plus être perçu comme l'apanage du département de littérature, mais l'affaire de tous et de toutes; et la valorisation du français doit dépasser la seule réussite des cours de français et de l'épreuve uniforme.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Voir en annexe la ventilation des libérations ou des portions de tâche attribuées.

# Pistes prospectives

Il s'agit là d'une entreprise de longue haleine à laquelle les repfrans ont donné un élan déterminant. Néanmoins, beaucoup de travail reste encore à faire. Particulièrement dans les domaines suivants.

#### Pour les tests de français à l'embauche :

- Accroitre le suivi pédagogique des membres du personnel en difficulté.
- Favoriser davantage l'harmonisation des pratiques en lien avec le *Référentiel de compétences langagières pour le collégial*, de manière à garantir une plus grande équité à l'embauche.

#### Pour le perfectionnement en compétences langagières :

- Assurer une constance dans l'offre de formation et de perfectionnement en compétences langagières notamment sur l'orthographe rectifiée; la correction de la langue dans les copies d'élèves; l'utilisation maximale du logiciel Antidote; l'évaluation de l'oral et des activités adaptées aux besoins langagiers des disciplines.
- Doter les centres de référence linguistique d'une structure permanente, assurer des services-conseils et du soutien à tout le personnel.
- Pour les centres d'aide aux élèves : augmenter l'offre de service, entre autres le nombre d'ateliers; améliorer la formation des tuteurs et des tutrices; établir des liens avec la Formation continue et les Services adaptés.

#### Pour la réussite des cours de français :

- Évaluer les changements opérés dans la séquence de cours, entre autres les effets du jumelage de certains cours.
- Mener une réflexion sur les pratiques d'évaluation dans les quatre cours de français de la formation générale, entre autres en tenant compte des travaux sur les grilles descriptives.

#### Pour l'enseignement du français à des non-francophones :

• Améliorer l'offre de services spécifiques aux non-francophones.

#### Dans les collèges anglophones :

- Développer des partenariats avec des collèges francophones.
- Offrir des cours en ligne.
- Tenir des activités de socialisation, des activités culturelles en français.

# Pour l'épreuve uniforme de français :

• Poursuivre les différentes formules d'aide aux élèves.

# Pour l'intégration des apprentissages langagiers dans tous les cours de français et de toutes les disciplines :

- Intégrer les compétences langagières dans les devis ministériels, les plans-cadres locaux et les plans de cours.
- Assurer un suivi des formations données.
- Privilégier l'approche des genres textuels dans les cours de la formation spécifique.
- Valoriser la formation générale auprès de la formation spécifique.
- Poursuivre l'accompagnement des enseignants et des enseignantes pour l'intégration des compétences langagières dans l'enseignement de toutes les disciplines.

# Pour la correction et l'évaluation de la langue dans les cours de toutes les disciplines, incluant les cours de français :

- Poursuivre une réflexion pédagogique sur la correction constructive de la langue dans les départements et les programmes, en suivant une démarche rigoureuse.
- Accompagner les départements dans l'harmonisation de leurs pratiques évaluatives, entre autres par l'élaboration de grilles d'évaluation communes aux membres de la même discipline.
- Augmenter le poids du français dans l'évaluation de toutes les disciplines.

### **Conclusion**

Les collèges québécois n'ont pas attendu l'annonce du cadre ministériel pour se préoccuper de la qualité du français. Depuis, des gestes importants et nombreux ont cependant été posés dans chaque milieu en vue d'améliorer la maitrise des compétences langagières des élèves et de la communauté dans son ensemble. Les mesures ont fourni les moyens d'enraciner davantage cet objectif dans la culture organisationnelle de chaque établissement, de susciter autour de celui-ci l'adhésion de ses membres et d'amener le réseau à une plus grande cohérence dans le dossier du français.

Les champs d'intervention identifiés au début de la mission des repfrans n'en demeurent pas moins pertinents, ils requièrent un engagement solide et durable pour une pérenne transformation des habitudes didactiques et pédagogiques, des procédures administratives et des attitudes à l'égard de la langue. Après quatre années d'efforts en synergie, les repfrans sont encore mieux à même de s'y employer. C'est pourquoi il importe de poursuivre le développement de leur réseau, de reconnaître leur rôle de porteurs de dossier, à l'égal des repcars et des reptics<sup>30</sup> et d'assurer la continuité de leurs actions dans les collèges.

Lyne Boileau, coordonnatrice du Carrefour de la réussite Colette Ruest, animatrice du Réseau Repfran 30 mars 2016

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Repcars : répondants et répondantes de la réussite dans les collèges; Reptics : responsables de l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les collèges.

# **ANNEXE**

# Répartition des données sur la libération des repfans

# <u>EN %</u>:

Moins de 5 % : 2 collèges
10 % : 3 collèges
20 % : 3 collèges
25 - 30 % : 5 collèges
35 % : 1 collège
50 % : 7 collèges
60 - 69 % : 2 collèges
75- 100 % : 2 collèges

# EN ETC:

0 : 1 collège 0,1 - 0,15 : 2 collèges 0,2 : 5 collèges 0,3 : 1 collège 0,5 : 6 collèges 0,6-0,7 : 1 collège 1 : 2 collèges